Les membres de la Commission

[signature] [signature] [signature]

N° 1493

N° 1352 des Enquêtes

Déclaration Revendication du nommé Houhou, cultivateur, domicilié à Hanavave.

Le nommé Houhou, s'est présenté ce jour vingt huit mars mil neuf cent cinq et a revendiqué la terre „Ohovaa" sise dans la vallée de Hanavave, d'une contenance de trente et un ares, quatre vingt douze centiares, plantée de maiores et feis, bornée au Nord par Teuiayahivahi, au sud par Kipuera, à l'Est par un ruisseau, à l'Ouest par un ruisseau.

Le réclamant ne possédant pas de titre, nous avons procédé à l'instant à une enquête administrative de laquelle il résulte que la dite terre lui appartient depuis longtemps.

Par ces motifs

Arrêtons

La terre „Ohovaa" sise à Hanavave, ci-dessus désignée, appartient au nommé Houhou.

Fait et arrêté à Omoa le sept avril mil neuf cent cinq

Les membres de la Commission

[signature] [signature] [signature]

N° 1494

N° 1353 des Enquêtes

Déclaration Revendication du nommé Teiiohiva, cultivateur, domicilié à Hanavave

Le nommé Teiiohiva, s'est présenté ce jour vingt huit mars mil neuf cent cinq et a revendiqué la terre Tahoaoa, sise à Hanavave, d'une contenance de six hectares, plantée de cocotiers et maiores. Bornée au Nord par Tim au Hiapu, au sud par Kipuera, à l'Est par un ruisseau, à l'Ouest par la montagne.

Le réclamant ne possédant pas de titre, nous avons procédé à l'instant à une enquête administrative, de laquelle il résulte que la dite terre lui appartient depuis longtemps.

Par ces motifs

Arrêtons

La terre „Tahoaoa" sise à Hanavave, ci-dessus désignée, appartient au nommé Teiiohiva.

Fait et arrêté à Omoa le sept avril mil neuf cent cinq

Les membres de la Commission

[signature] [signature] [signature]